10, quai de la Charente
75019 PARIS
Tel : 01.44.72.14.14
Fax : 01.40.34.53.49
www.Ufcv.fr

Ile de France

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

METIERS DE L'ANIMATION

Obtenir tout ou partie d'un diplôme en valorisant son parcours

Diplômes visés : BPJEPS- DEJEPS-DESJEPS
Toutes spécialités du BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS

La validation des acquis de l'expérience en place dans les métiers de l'animation permet à un nombre significatif de professionnels de l'animation d'obtenir les diplômes professionnels de la Jeunesse et des Sports.

Etapes de la démarche

Le candidat doit obtenir au préalable la recevabilité de son dossier de VAE auprès de la DRJSCS Paris Ile de France. Partie 1 du dossier de VAE
Le candidat produit un dossier dans lequel il décrit son parcours à travers l'analyse détaillée d'activités professionnelles. Partie 2 du dossier VAE
Le dossier est transmis au jury régional du diplôme

Accompagnement

La démarche de VAE s'avère exigeante, et nécessite chez le candidat une grande implication personnelle. En effet les données qui ressortent de l'analyse francilienne montrent que beaucoup de candidats ne vont pas au terme de la démarche du fait de différents facteurs (rapport à l'écrit, exigences mal cernées, volume de travail personnel mal intégré, absence de relance des accompagnateurs). Un accompagnement est généralement nécessaire pour conduire la démarche, produire le dossier qui se révèle exigeant.

Nous proposons **un accompagnement individualisé**, réalisé avec une à trois personnes au plus à la fois, de manière à construire l'accompagnement en fonction des besoins et des caractéristiques du candidat.

Notre organisme comprend des formateurs qui ont suivi les stages organisés par la DRJSCS sur l'accompagnement VAE et le jury VAE. De plus nous sommes impliqués dans des actions de VAE concernant des diplômes extérieurs à Jeunesse et Sports.

L'accompagnement proposé s'effectue sur la durée la plus pertinente reconnue dans le milieu des accompagnateurs VAE du BPJEPS /DEJEPS/DESJEPS, à savoir 4 mois (ni trop courte, ni trop longue au regard de ce qu'enseigne l'expérience de la VAE).

Objectifs

- Amener le candidat à comprendre la démarche de la VAE, les attentes du jury
- Savoir planifier son travail et son effort dans la durée
- Permettre au candidat d'analyser son parcours, d'identifier ses principaux domaines de compétences en lien avec le référentiel du diplôme visé
- Accompagner le candidat dans la structuration, la formulation argumentée et la formalisation du dossier.

Contenus

- Présentation de la démarche de VAE
- Méthodologie appliquée de la Validation et exploration du référentiel BPJEPS/DEJEPS/DESJEPS
- Plan d'action individualisé
- Analyse affinée des expériences et acquis
- Repérage des compétences et des circonstances d'acquisition de celles-ci
- Réalisation des « fiches argumentatives »
- Mise en forme du dossier de VAE
- Accompagnement à la rédaction
- Préparation à l'entretien avec le jury

Durée

21 heures de face à face pédagogique, décomposées en 3 séances (d'environ 7 heures chacune).
Périodes définies avec le candidat.
Travail personnel à fournir par le candidat entre les séances.
Date extrêmes : 4 mois à dater de la première journée

Financement

Prises en charge : Employeur, congé individuel de formation, financement individuel, aides demandeurs d'emploi.

Le congé VAE de 21 heures peut être utilisé pour suivre l'accompagnement. Le Compte permanent de formation (CPF) peut aussi être mobilisé.

Lieu

UFCV CNFA, 10 quai de la Charente, 75019 PARIS

Tarif

950 € TTC (notre organisme n'est pas assujetti à la TVA)
Financement individuel 750 € TTC